



Division des personnels d'enseignement,
d'éducation et psychologues
de l'Éducation nationale

Service DPE4

Annexe n°1

Procédure de saisie des vœux dans LILMAC

- Se connecter sur ac-reims.fr > Personnel > Mouvement des personnels > Mouvement-intra-académique > Personnels enseignants du second degré, personnels d'éducation, et psychologues > Affectation des contractuels enseignants second degré, CPE et PsyEN > Affectation académique : accès à l'application de saisie des vœux
- Sur la page d'accueil, cliquer sur < Page suivante >
- Sur la page d'authentification, vous devez saisir votre NUMEN et un mot de passe, puis <Valider>
- Une fois votre identification effectuée, un nouvel écran apparaît avec des onglets affichés en haut de l'écran
- L'onglet « Etablissement » apparaît si le candidat n'a pas d'établissement d'affectation
- Les onglets « Vœux » et « Action sur la demande » apparaissent si l'adresse personnelle, les éléments de barème et la discipline sont correctement remplis
- Cliquez sur la rubrique « Adresse » dans l'onglet « Agent », et modifiez celle-ci, si elle est incorrecte
- Cliquez sur la rubrique « Eléments de barème », dans l'onglet « Agent », et modifiez cette rubrique
- Cliquez 2 fois sur l'onglet « Discipline », afin de faire apparaître les onglets « Vœux » et « Action sur la demande », si ceux-ci n'apparaissent pas
- Cliquez sur l'onglet « Vœux » et ajoutez vos vœux
- Vous pouvez imprimer votre saisie, en cliquant dans l'onglet « Action sur la demande » sur la rubrique « Editer la demande »